

Point Informations du 7 mai 2020

Bonsoir à toutes et tous,

Vous trouverez ci-après et en pièces jointes plusieurs types d'informations :

- l'état des lieux de la direction au 7 mai et le diagramme d'évolution de fin de semaine
- un retour sur l'audio conférence sur le Groupe de Travail Déconfinement de cet après-midi
- le compte-rendu de l'audio conférence entre la DG et les syndicats nationaux du 6 mai
- en pièce jointe le dernier compte-rendu de l'audio conférence Dussopt et fédérations de fonctionnaires

Passez toutes et tous un excellent week-end et à lundi.

Amitiés et fraternité Yves et Christian

État des lieux de la direction au 7 mai 2020

Situation des agents en missions prioritaires

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique) : **894**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique) : **219**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : **425**

Situation des agents qui travaillent à domicile

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : **234**

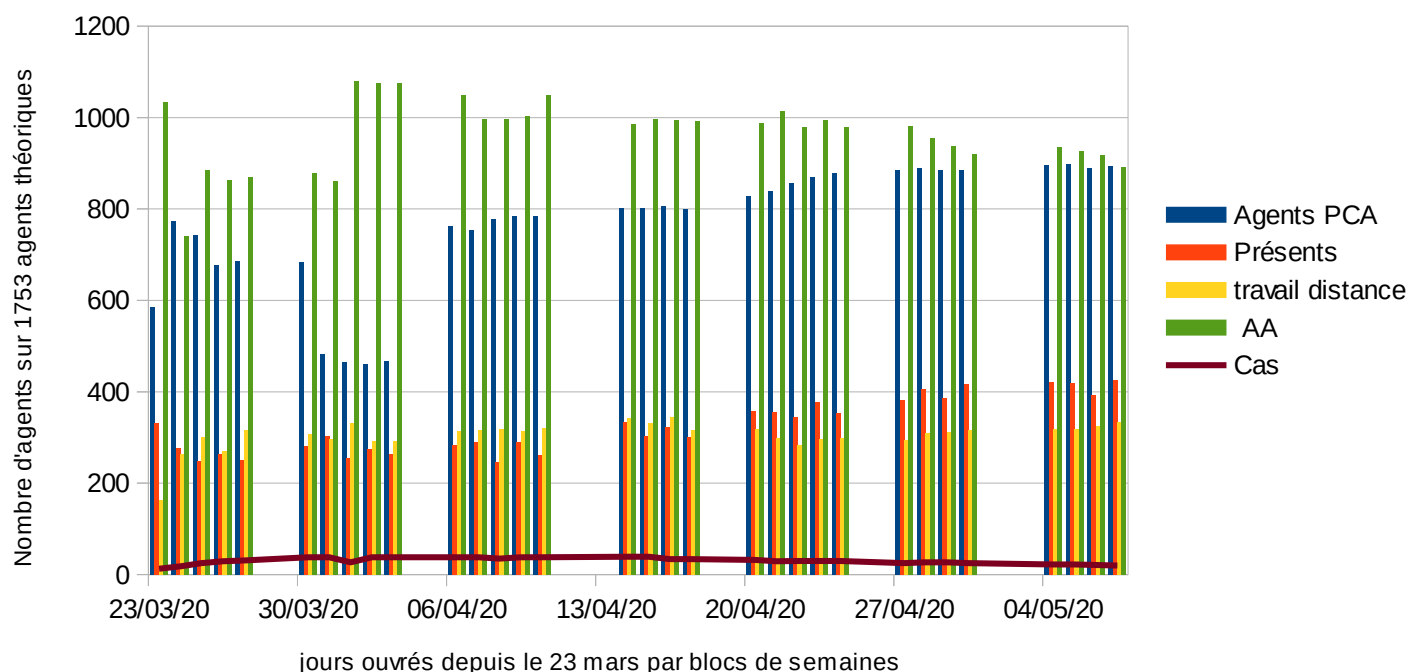
Agents qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : **100**

Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19 : **892** cas ou suspicions de cas : **20**

Diagramme d'évolution de la situation du 23 mars au 7 mai 2020

Evolution des différentes données sur les personnels de la DRFiP 31 entre le 23 mars et le 7 mai 2020

Attention entre le 30 mars et le 3 avril la direction avait changé le mode de calcul



Compte-rendu de l'audio conférence sur le « GT déconfinement »

Disons-le tout de suite, c'était une réunion pour rien que nous avons d'ailleurs interrompue avant son terme.

Nous étions à l'origine de la demande d'un Groupe de Travail sur le déconfinement. Mais selon nous il devait inclure un regard sur l'ensemble des problématiques, se faire dans la transparence et avec l'ensemble des éléments nécessaires à l'étude de cette période si particulière. Ce n'est pas la voie qu'a choisie la direction et il en résulte bien peu de choses.

Propos introductifs de la direction

GT proposé par le DRFiP et constitué sur la base de 4 priorités :

- assurer la sécurité sanitaire et prévoir en conséquence tous les outils nécessaires
- assurer de l'information pour les agents et les chefs de services
- accompagner la reprise d'activité
- suivre cette reprise dans la durée

Souci d'être pragmatiques et opérationnels comme avec le parcours agents dans des délais un peu urgents.

Dans le cadre du GT mais avec des relais à la Bil, la RH et les chefs de services. Documents pas finalisés à ce stade.

Propos introductifs de Solidaires Finances Publiques 31

Solidaires Finances Publiques 31 tient à rappeler dans ce GT ses propos d'hier en audioconférence et ce malgré les réponses du DRFiP à une partie de nos remarques.

D'abord regretter de ne pas avoir été associé avant la découverte du GT alors que nous en étions à l'origine conceptuelle. Ceci étant il a le mérite d'exister quand de nombreuses directions n'en ont pas même s'il ne correspond pas à notre demande initiale qui était bien plus large que le travail mené par ce GT.

Dire ensuite notre étonnement sur sa composition, quasi exclusivement faite de cadres de direction et y compris dans ce cadre avec l'absence des principaux acteurs de cette crise d'un point de vue RH. Donc peu de consultation de personnes proches des réalités et du terrain ce qui est pour le moins surprenant.

Dire enfin que nous ne contestons pas l'utilité et la qualité d'un certain nombre de documents tout en nous interrogeant encore sur d'autres parce que en partie copiés de documents qui ont de plus évolué depuis.

Au fond nous voulons rappeler que le 11 mai n'est pas un « open bar » et nous avons encore ce matin été obligés de demander un recadrage au directeur sur des chefs de services prêts à tout pour ouvrir en grand les portes des services.

Et le 18 mai, quoi que puissent en souhaiter les pouvoirs politique et administratif à quelque niveau que ce soit, ne peut et ne doit pas plus être en « open bar ». Parce que nous avons une certitude : la bête est toujours là tapie dans l'ombre de notre confinement en attendant patiemment ses prochaines victimes.

Aussi nous avons quelques principes de base liés à ce déconfinement et ils sont simples. Ils en passent tout simplement par la priorité à la santé et à cette heure ce que vous produisez c'est essentiellement de la littérature. Or ce que nous attendons pour le 11 et plus encore pour le 18 ce sont des matériels, des modes opératoires, des méthodes et une politique des effectifs claire.

La santé d'abord c'est donc :

- un présentiel toujours limité au maximum
- le télétravail comme priorité du moment et nous en reparlerons ensuite
- la rotation des équipes avec le maintien d'une gestion des horaires facilitée
- un niveau maximum de communication des chefs de services vers leurs agents
- la mise à disposition de tous les matériels dès la semaine prochaine
- la limitation stricte des missions et pas une course à la reprise notamment de celles qui ne sont pas prioritaires

La direction dans cette période porte une responsabilité lourde si elle ne respecte pas ces principes.

Précisions de Solidaires Finances Publiques 31

Pour que la semaine prochaine soit la plus utile possible nous rappelons quelques pré-requis. Manifestement le message de la direction n'est pas si clairement perçu pour le 11 mai ! Ensuite nous savons que les chefs de services recensent les personnels en fonction de l'ensemble des contraintes et possibilités et nous vous demandons d'être destinataires de ces informations. Ensuite les validations de l'ISST sont un autre prérequis incontournable service par service et tous les chefs de services doivent présenter à l'intégralité des agents l'ensemble des informations. Ensuite, nous avons vu votre travail sur les documents envoyés et qui sont en cours de validation pour qu'ils soient utiles. Mais la priorité est d'avoir des informations sur tout ce qui est matériel pour accompagner le déconfinement et que ce soit, là aussi, évoqué devant les

agents. Par exemple il y a un gros point noir dans les services sur la circulation dans les locaux, sans compter les affichages pas faits partout ou encore les questions de restauration y compris au sens de l'hygiène. Enfin, le sujet qui monte aussi est celui du problème de la garde des enfants avec toutes les difficultés que cela pose.

S'en sont suivis des échanges montrant que la direction, dans cette configuration, ne pouvait quasiment répondre à rien d'autre que le contenu des documents que le GT a produit, aussi utiles soient-ils. D'où notre conclusion.

Nous en arrivons à la conclusion que cette audio conférence ne pourrait servir qu'à échanger sur quelques lignes de vos documents, parce que vous n'avez la main sur rien d'autre. Or, le déconfinement c'est un ensemble missions, effectifs, règles et moyens sanitaires notamment. Et surtout ne dites pas que c'est nous qui l'avons demandé et maintenant ne voulons pas poursuivre. Parce que ce que nous attendions d'un GT déconfinement, c'est une mise en cohérence de tout ce qui le précède et le met en œuvre. Cette discussion devient donc inutile dès lors que ces conditions ne sont pas réunies.

Audio-conférence DG du 6 mai 2020



Elle était presque totalement consacrée au plan de reprise d'activité. Si les notions de progressivité et de différenciation territoriale ont bien été rappelées, tant du côté syndical que de la part de l'administration, le sentiment d'un décalage quant à la signification concrète et matérielle de ces caractéristiques de la reprise ont bien été palpables.

Quelques compléments ou rappels ont été délivrés.

Les formations : les lauréats du concours C seront formés totalement à distance, les B stagiaires ne seront appelés à rejoindre leur département de stage qu'au 2 juin (au lieu du 18 mai), les formations en cours en établissements se poursuivront également à distance, la formation socle des lauréats de l'examen Pro de B et A et de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'inspecteur est repoussée à septembre, les formations métiers seront assurées par les centres inter-régionaux de formation (CIF).

Au surplus, il semble assez clair que la DG souhaiterait revenir assez vite à une situation quasi-normale dans les services. Le rythme de cette montée en puissance est soumise à des aléas qui tiennent, à la fois au respect des règles sanitaires, aux évolutions des doctrines gouvernementales (port des masques, classifications des départements et conséquences...), aux problématiques liées aux transports en commun notamment dans les grandes agglomérations et singulièrement en Île-de-France et enfin aux modalités de reprise des scolarités et à leurs déclinaisons selon les départements, voire les communes... Pour les agent•es dans les grandes agglomérations, notamment Paris et IDF, les horaires décalés et/ou aménagés ne seront pas pénalisants pour les personnels.

Un rappel sur les positions administratives a été fait notamment des ASA. Il y a 3 populations qui peuvent en bénéficier :

1. les populations à risques ou fragiles,
2. les populations qui gardent leur(s) enfant(s) dont la scolarité est impossible (cas des enfants en 4ème/3ème), les collégiens en zone rouge, les enfants en maternelle et primaire dont l'ouverture de l'école n'est pas possible ou partielle,
3. les populations en contact avec une personne malade.

Enfin, une 4ème population s'ajoute : celle des agent•es volontaires pour travailler mais qui ne peuvent pas en présentiel pour des raisons de distanciation sociale et qui n'a pas de matériel mis à disposition.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que la progressivité de la reprise devait se faire par palier avec les missions dites en priorité 1 puis 2 puis 3 et non toutes les missions dès le 11 mai.

Il paraît néanmoins évident que les marges de manœuvre laissées aux directions locales et in fine aux chefs de service dessineront, autour du cadre national de référence, une carte de France de la reprise bien hétérogène. Il va donc falloir encore et toujours faire preuve d'une immense vigilance pour freiner les ardeurs de certains et certaines...

Le DG réitère qu'en cas de difficultés, la saisine de l'administration se fasse d'abord au niveau local, avant une évocation au niveau national si elles n'étaient pas réglées. Une façon de mettre les directions et chefs de services locaux devant leurs responsabilités, sous le regard de la Centrale et le contrôle des organisations syndicales (NDLR) ?

Du point de vue des équipements de protection individuelle (EPI), la DG estime que le port du masque ne peut-être considéré que comme un appoint à la mise œuvre des gestes barrière. Interrogé sur une recommandation faite aux chefs de service de veiller à ce que les personnels ne viennent pas au travail avec des équipements personnels de protection non-recommandés par les autorités sanitaires, il a laissé entendre à demi-mots que le port du masque dans les locaux de la DGFIP, sauf situation de contact avec le public, pourrait ne pas être accepté... Au gré, des réactions des dits chef•fes de service....Chacun appréciera !

Sur la note relative à la mise en application de l'**ordonnance RTT/congés**, il estime qu'elle est conforme à ce qu'il avait annoncé en termes de mesure et de souplesse, insistant sur le fait que les télétravailleurs, sous réserve qu'il puisse être avéré qu'ils ont bien été en position réelle de télétravail (mesure laissée à l'appréciation des chefs de service), ne seront pas touchés par cette ordonnance pour la période post 17 avril.